



TERMES DE REFERENCE POUR L'AMENAGEMENT DES TERRASSES RADICALES DANS LES DISTRICTS DE RULINDO ET GAKENKE.

INTRODUCTION

Inades-Formation Rwanda et FAO ont signé un contrat de collaboration dans le cadre du projet **"Enhancing climate resilient and integrated agriculture in disaster prone areas of Rwanda"** pour la période de Février à Novembre 2022. L'objectif de ce projet est d'améliorer la résilience aux changements climatiques par les agriculteurs grâce à la promotion d'un système intégré d'intensification agricole et l'élevage basé sur des informations climatiques fiables. Pour atteindre cet objectif, il est prévu, entre autres, l'aménagement de terrasses radicales sur 10 hectares dans le district de Rulindo, secteur Bushoki, cellule Gasiza, village Gitwa et 10 hectares dans le district de Gakenke, secteur Cyabingo, cellule Muhororo, village Karengé.

C'est dans ce cadre qu'Inades-Formation Rwanda lance un appel d'offres pour recruter une entreprise ou un entrepreneur expérimenté dans la construction des terrasses radicales pour réaliser cette activité.

1. PRESENTATION D'INADES-FORMATION RWANDA

Inades-Formation Rwanda est une Organisation Non-Gouvernementale de droit rwandais. Il appartient à un réseau panafricain, Inades-Formation, qui est actuellement implanté dans dix pays : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Togo.

Inades-Formation est l'appellation courante de « Institut Africain pour le Développement Economique et Social – Centre Africain de Formation ». Inades-Formation Rwanda a été créé en 1976. Il a obtenu la personnalité juridique par l'Arrêté Ministériel n° 119 du 22 août 1977, revu par l'Arrêté Ministériel n° 75/11 du 18 avril 2006. Depuis le 29 Mai 2013, Inades-Formation Rwanda est reconnu officiellement comme une ONG nationale conformément à la loi N° 04/2012 du 17/02/2012 régissant la création et le fonctionnement des ONGs au Rwanda et a reçu un agrément officiel du Rwanda Governance Board (RGB).

2. VISION D'INADES-FORMATION RWANDA

La vision d'Inades Formation Rwanda est de servir le bien commun en vue d'une vie digne pour toutes et tous.

3. MISSION D'INADES-FORMATION RWANDA

La mission d'Inades Formation Rwanda est de **« travailler à la promotion sociale et économique des populations en accordant une importance toute particulière à la participation libre et responsable à la transformation de leurs sociétés »**.

4. ZONES D'INTERVENTION D'INADES FORMATION RWANDA

Inades-Formation Rwanda a pour zone d'intervention tout le territoire national. Néanmoins, selon les moyens actuellement disponibles, il mène ses activités dans 19 districts à travers le pays : 7 districts de la Province de l'Est (district de Bugesera, Gatsibo, Nyagatare, Kayonza, Ngoma, Rwamagana et Kirehe) ; 5 districts de la Province du Sud (Nyaruguru, Huye et Nyamagabe, Nyanza et Kamonyi) ; 4 districts de la Province de l'Ouest (Karongi, Rutsiro, Nyamasheke et Nyabihu) et 3 districts de la Province du Nord (Rulindo, Gakenke et Gicumbi).

5. LANGUE

La langue à utiliser dans la correspondance relative à ce marché est soit l'Anglais soit le Français.

6. CONDITIONS DE SOUMISSION

- Etre une entreprise ou un entrepreneur enregistré par RDB ou une coopérative ayant la personnalité juridique
- Avoir une expérience prouvée dans des travaux d'aménagement des terrasses radicales ;
- Etre capable de fournir la facture EBM.

9. DOSSIERS DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission doivent comprendre :

1. Un certificat d'enregistrement délivré par RDB ou une copie de la personnalité juridique pour les coopératives
2. Une attestation de non-créance délivrée par RRA
3. Le calendrier d'exécution des travaux ;
4. Le budget détaillé des travaux.

10. TRAVAUX A EXECUTER

1. Aménager 10 hectares de terrasses radicales dans le district de Rulindo, secteur Bushoki, cellule Gasiza, village Gitwa
2. Aménager 10 hectares de terrasses radicales dans le district de Gakenke, secteur Cyabingo, cellule Muhororo, village Karengé ;
3. Amender le sol des terrasses radicales construites avec du travertin à raison de 4 tonnes par hectare ;
4. Epandre la fumure organique bien décomposée à raison de 10 tonnes par hectare ;
5. Stabiliser les talus à l'aide du Pennisetum purpureum ou french cameroon.

NB.

- Les travaux doivent être terminés au plus tard le 15/09/2022 pour que les bénéficiaires puissent installer les cultures de la saison 2023A
- En cas de soumission pour les deux sites, il est important de préciser le prix pour chacun.

11. DATE LIMITE DE DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est le 13 Juillet 2022 à 10h30, l'ouverture sera faite à 11h dans la salle de réunion d'Inades-Formation Rwanda, en présence des soumissionnaires qui le veulent ou de leurs représentants.

Fait à Kigali, le 29 Juin 2022

Dr KARANGWA Innocent
Directeur du Bureau National
Inades-Formation Rwanda

